

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 26 juin 2012**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme OBRIOT, Mme REVEL, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme LECOMTE LE GRAND (représentée par Mme GINDRE), Mme METGE (représentée par Mme BERNARD).

Membre excusé : (1) Mme TOLLOT.

Date de convocation : 19 juin 2012

**Délibération n° : 24-2012**

**Objet : Approbation du Compte Administratif – exercice 2011**

Comme chaque année, le Conseil d'Administration est appelé, conformément à la loi, à se prononcer par un vote sur le compte administratif présenté par le Président du Centre Communal d'Action Sociale.

En outre, en application de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration doit élire son Président pour l'examen et le vote de ce document comptable.

En conséquence, le Conseil d'Administration nomme Madame Françoise Tenenbaum en tant que Présidente.

Après la présentation du budget primitif, du budget supplémentaire et des décisions modificatives de l'exercice considéré, les membres du Conseil d'Administration :

- donnent acte de présentation du compte administratif 2011 qui peut être résumé ainsi :

Budgets	Fonctionnement	Investissement
<b>Budget Principal</b>		
Excédent/déficit 2010 reporté	(E)* 491 341,14 €	(E) 207 454,47 €
Recettes de l'exercice	12 494 950,91 €	254 249,07 €
Dépenses de l'exercice	12 172 404,22 €	237 851,93 €
<b>Budget Annexe</b>		
Résidence les Bégonias		
Excédent/déficit 2010 reporté	-	(E) 40 604,29 €
Recettes de l'exercice	2 010 631,75 €	29 563,22 €
Dépenses de l'exercice	1 996 060,22 €	20 783,57 €
<b>Budget Annexe</b>		
Résidence les Marguerites		
Excédent/déficit 2010 reporté	-	(E) 45 872,15 €
Recettes de l'exercice	1 771 445,50 €	33 407,07 €
Dépenses de l'exercice	1 763 929,97 €	29 949,83 €

<u>Budget Annexe</u>		
Résidence le Port du Canal		
Excédent/déficit 2010 reporté	-	(E) 57 621,27 €
Recettes de l'exercice	2 154 374,90 €	52 366,94 €
Dépenses de l'exercice	2 146 780,64 €	100 997,26 €
<u>Budget Annexe</u>		
Centre d'accueil de Jour les Marronniers		
Excédent/déficit 2010 reporté	-	(E) 1 628,03 €
Recettes de l'exercice	467 472,59 €	5 082,40 €
Dépenses de l'exercice	467 472,59 €	5 081,33 €
<u>Budget Annexe</u>		
Service d'Actions Tutélares et Gérontologiques		
Excédent/déficit 2010 reporté	-	(E) 1 137,00 €
Recettes de l'exercice	416 197,63 €	1 138,00 €
Dépenses de l'exercice	286 547,55 €	1 038,01 €

**\* Excédent**

- constatent, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du trésorier principal relatives aux résultats de l'exercice, et aux différents comptes ;

- attestent qu'au niveau du budget principal, le solde d'exécution de la section d'investissement s'élève à 223 851,61 €. Le solde d'exécution de la section d'investissement du budget annexe « Les Tulipes » constaté à la clôture de l'exercice 2010 (année d'arrêt de l'activité de cet établissement), soit 130 063,91 €, a fait l'objet d'une réintégration par opération d'ordre non budgétaire au budget principal du CCAS et se cumule au solde d'exécution de ce dernier qui s'élève donc à la somme de 353 915,52 € ;

- constatent que le résultat comptable du budget principal cumulé à la clôture de l'exercice 2011 présente un excédent de 813 887,83 €,

- attestent qu'au niveau des budgets annexes, le solde d'exécution de la section d'investissement et le résultat comptable cumulé constatés à la clôture de l'exercice 2011 se présentent comme suit :

Établissements	Solde d'exécution de la section d'investissement	Résultat comptable cumulé
Résidence Les Bégonias	49 383,94 €	14 571,53 €
Résidence Les Marguerites	49 329,39 €	7 515,53 €
Résidence Le Port du Canal	8 990,95 €	7 594,26 €
Centre d'accueil de Jour Les Marronniers	1 629,10 €	-
Service d'Actions Tutélares Gérontologique	1 236,99 €	129 650,08 €

- arrêtent les résultats définitifs énoncés ci-dessus et approuvent le compte administratif de l'exercice 2011.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
Finances : 1  
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

5 JUL. 2012



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

*[Signature]*

Nathalie POPADYAK



**PUBLIÉ LE 27 JUIN 2012**